

PRATIQUE CONTRACTUELLE DE L'INVESTISSEUR EN CAPITAL

[Retour](#)

OBJECTIFS

- Maîtriser les effets juridiques des documents contractuels spécifiques au capital-investissement.
- Etre en mesure d'identifier les principaux risques associés à leur exécution.

PUBLIC VISÉ

Chargés d'affaires, analystes financiers, directeurs d'investissements, avocats, juristes, experts comptables...

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

Maxime DEQUESNE, Counsel, DE PARDIEU

BROCAS MAFFEI

Roy ARAKELIAN, Avocat Associé, PDGB

Christophe VANNOOTE, Avocat Associé, PDGB

Cédric CHANAS, DE PARDIEU BROCAS

MAFFEI

Sampiero LANFRANCHI, DE PARDIEU

BROCAS MAFFEI

DATES, HORAIRES, DURÉE ET LIEU

Date de sessions : 14 et 15 novembre 2016

Durée : 14h

Lieu : AFIC

LES + PÉDAGOGIQUES

Les exposés des intervenants seront complétés de cas pratiques et de l'analyse de documents contractuels spécifiques au capital-investissement.

LES TARIFS

- Non Membre : 1620€ HT

- Membre : 1377€ HT

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Paris

Nombre de participants : 15 participants maximum

Homologation : CNB (avocats)

RENSEIGNEMENTS

Renseignements :

Email : formation@afic.asso.fr

Tel : 01 47 20 62 67

[S'inscrire à cette formation](#)

PROGRAMME

RAPPEL DES FONDAMENTAUX CONTRACTUELS

- les conditions de validité du contrat, la notion d'obligation de moyens et de résultat
- comparatif droit français et anglo-saxon
- les risques contractuels spécifiques aux opérations de Capital Investissement

LES DOCUMENTS CONTRACTUELS NÉCESSAIRES À UNE PRISE DE PARTICIPATION

- la proposition d'investissement (term sheet), le protocole d'investissement, le pacte d'actionnaires, la garantie d'actif et de passif...
- leur portée juridique dans la négociation, le formalisme à respecter, la marge de manoeuvre possible
- les actes juridiques complémentaires : procès-verbaux, levée des conditions suspensives...

ANALYSE DÉTAILLÉE DES CONVENTIONS DE GARANTIE

- les garanties d'actif et/ou de passif
- quel type de garantie choisir ? quels risques protéger ? quelles déclarations exiger ?
- les modalités de mise en oeuvre de la garantie : paiement, seuil, franchise...
- la portée des déclarations, la durée de la garantie

ANALYSE DÉTAILLÉE DU PACTE D'ACTIONNAIRES

- l'organisation du pouvoir : comment s'opère-t-elle entre le pacte d'actionnaires et les statuts ?
- la protection de l'investisseur en capital dans les cessions de titres et les augmentations de capital
- le contrôle sur le capital, la surveillance de la gestion
- les clauses clés : de sortie conjointe et forcée, d'agrément, de préemption, d'offre alternative...
- l'exécution des pactes d'actionnaires

[S'inscrire à cette formation](#)